

Communiqué de Presse

Unité de Communication de l'Assemblée parlementaire

Réf: 329f07

Tel: +33 3 88 41 31 93

Fax : +33 3 90 21 41 34

pace.com@coe.int

internet: www.coe.int/press



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

47 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Le Président de l'APCE appelle toutes les forces politiques en Ukraine à apporter de toute urgence une solution claire à la crise politique

Kiev, 22.05.2007 – Les responsables politiques en Ukraine doivent de toute urgence trouver une solution politique claire à la crise actuelle, sous peine de compromettre leur crédibilité aux yeux des Ukrainiens comme aux yeux de la communauté internationale, selon le Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), René van der Linden, au terme d'une visite de deux jours dans ce pays (21-22 mai 2007).

Au cours de sa visite, M. van der Linden a rencontré le Président Iouchtchenko et le Premier ministre Ianoukovitch, ainsi que le Président du Parlement, Oleksandr Moroz, des chefs religieux, des représentants d'ONG, les chefs des groupes parlementaires et la délégation parlementaire de l'Ukraine auprès de l'APCE.

« Je me réjouis que le contact entre les forces politiques représentées au Parlement ait été rétabli dans le cadre d'un groupe de travail commun », a déclaré le Président. « Cela doit mener le plus rapidement possible à un véritable dialogue au niveau le plus élevé pour trouver une solution claire fondée sur l'Etat de droit. »

Il a félicité toutes les parties impliquées de n'avoir pas laissé le conflit dégénérer en confrontation dans la rue, et d'avoir continué à défendre les principes démocratiques fondamentaux tels que la liberté d'expression et la liberté de réunion.

Le Conseil de l'Europe – et en particulier son Assemblée parlementaire – sont prêts à apporter leur aide pour parvenir à une solution politique dont le pays a un besoin urgent, a ajouté le Président, formulant l'espoir qu'après avoir trouvé un accord, les parties impliquées puissent consulter les experts en droit constitutionnel du Conseil de l'Europe, à la Commission de Venise.

« Nous ne sommes pas venus pour juger qui a raison et qui a tort », a déclaré le Président, « mais pour aider à trouver une solution qui réponde aux besoins de l'Ukraine, membre à part entière de la famille européenne, et aux besoins de ses habitants. »

[Lien vers la résolution de l'Assemblée](#)

L'Assemblée comprend 318 membres issus des parlements nationaux des 47 Etats membres.

Président : René van der Linden (Pays-Bas, PPE/DC) - Secrétaire Général de l'Assemblée : Mateo Sorinas.

Groupes politiques : SOC (Groupe Socialiste) ; PPE/DC (Groupe du Parti populaire européen) ; ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe) ; GDE (Groupe des Démocrates européens) ; GUE (Groupe pour la Gauche unitaire européenne).